

Image not found or type unknown



Licenciement pour faute grave

Par **amelou**, le **30/06/2012** à **14:33**

Bonjour,

Je travaillais pour une association dans le transport en tant que chef d'équipe "agent de médiation" en cdd et je viens de me faire licencier pour faute grave car j'ai perdu un ticket. Ce ticket nous a été donné par l'association pour que l'on puisse passer dans les gares car ce métier consiste à déambuler dans les trains.

Les responsables ne veulent pas me croire et là je me retrouve sans emploi.

Je vous remercie de vos éventuelles réponses.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **30/06/2012** à **16:16**

Bonjour,

Je ne vois pas d'interrogation dans votre exposé dont il est difficile d'y répondre...